

DIRECTION
DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES

DECRET N° 77/585

du 16/11/77

portant intégration et nomination de Monsieur
KOBAWILA Simon Charles dans le statut de l'Uni-
versité Marien NGOUABI en qualité de Maître-
Assistant.visé le 14 octobre 1977
sous le n° 204/77.
AC-DAFLE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN,

RECTEUR UMNG.

- VU l'Acte fondamental du 5 Avril 1977 ;
 VU l'Acte n° 001/PCT/CMP du 3 Avril 1977 ;
 VU l'Acte n° 005/PCT du 19 Mars 1977 ;
 VU la Loi 15/62 du 3 Février 1962 ;
 VU l'Ordonnance 29/71 du 4 Décembre 1971 portant création de
 l'Université Marien NGOUABI ;
 VU l'Ordonnance n° 034/77 du 28 Juillet 1977 portant changement
 du nom de l'Université de Brazzaville ;
 VU le Décret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des membres
 du Conseil des Ministres ;
 VU le Décret 75/489 du 14 Novembre 1975 portant statut du personnel
 de l'Université Marien NGOUABI ;
 VU le Décret 75/490 du 14 Novembre 1975 portant fixation des trai-
 tements et salaires des personnels de l'Université Marien NGOUABI ;
 VU le Décret 59/23/FP du 30 Janvier 1959 fixant les modalités d'in-
 tégration dans les cadres de la République Populaire du Congo ;
 VU le Décret 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination
 et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la catégorie
 A ;
 VU le Décret 67/50 du 24 Février 1967 réglementant la prise d'effet
 du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs
 aux nominations, intégrations, reconstitutions de la carrière
 et reclassement ;
 VU l'Arrêté 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la
 solde des fonctionnaires ;
 VU le Décret 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémuné-
 rations des fonctionnaires ;
 VU le Dossier constitué par l'intéressé,

D E C R E T E :

ARTICLE 1ER. — En application des dispositions de l'article 16 du Décret 75/489
 du 14 Novembre 1975 portant statut du personnel de l'Université Marien NGOUABI,
 Monsieur Simon Charles KOBAWILA né le 13 Janvier 1949 à KITAMBO (République du
 Zaïre), titulaire du Doctorat de troisième cycle de Nutrition, Sciences de l'Alimen-
 tation et Biochimie appliquée, délivré par l'Institut National Polytechnique
 de lorraine le 28 Juillet 1977, est recruté à l'Université Marien NGOUABI, inté-
 gré dans le statut du personnel et nommé Maître-Assistant stagiaire, indice 1110.

.../...

ARTICLE 2. - Le présent Décret qui prend effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 16 NOVEMBRE 1977

Par le deuxième Vice-Président
du Comité Militaire du Parti,
Premier Ministre, Chef du
Gouvernement, Ministre du Plan

Le Colonel Louis-SYLVAIN GOMA

Le Ministre de l'Education Nationale

A. NDINGA

Le Ministre des Finances

H. L O P E S.

Le Ministre de la Justice
et du Travail

A. MOUÏSSOU-POUATI

AMPLIATIONS :

PM.CAB	1
SGCM	2
MEN	2
DGT.DCGPCE	2
DAAF	1
JORPC	2
Rectorat	2
Vice-Rectorat	2
Secrégal	2
DAAD	4
DAF-AC	3
Comptabilité	3
Intéressé	1
Chrono	5